

Intersyndicale départementale

Du Maine et Loire

Mr Philippe CHOPIN

Préfet de Maine et Loire

Mr le préfet,

L'intersyndicale départementale du Maine et Loire souhaite vous interpeler sur le déroulement de la manifestation d'aujourd'hui 13 octobre 2023 sur Angers.

En effet, suite à l'envoi de notre déclaration de manifestation dans le respect des délais impartis, votre cabinet - par le biais de Mme GIMONET - ne nous a pas autorisés à passer par la rue des Lices pour des « raisons de sécurité » autour de la préfecture.

L'intersyndicale a souhaité ne pas modifier sa déclaration de manifestation mais a stipulé à Mme GIMONET que s'il y avait un barrage rue des lices, nous n'irions pas à l'affrontement et que nous passerions par la rue Toussaint, ce que nous avons fait.

Au rond-point du roi René, un petit groupe de manifestants (une cinquantaine) qui ne fait pas partie des organisations syndicales et s'en était détaché dès le début, a souhaité continuer vers les voies sur berges alors que le cortège syndical tournait déjà depuis un moment rue Toussaint.

Alors que notre manifestation avançait pacifiquement et bien distinctement du second groupe, nous avons reçu une vingtaine de grenades lacrymogènes en plein milieu du cortège faisant deux blessés parmi les manifestants.

Nous dénonçons ces pratiques scandaleuses qui sont, ni plus ni moins, qu'une atteinte à la liberté de manifester.

Également, nous regrettons fortement que deux arrêtés nous interdisant la rue des lices et la place Louis Debré aient été publiés dans la presse mais sans prévenir les organisations syndicales, alors que nous respectons l'envoi des déclarations de manifestation dans les délais voulus. La manifestation étant le matin, nous avons appris le contenu de ces arrêtés au hasard d'une conversation alors que la manifestation avait déjà débuté.

Pour ces raisons, l'intersyndicale vous sollicite une rencontre rapide afin d'obtenir des éclaircissements sur ces incidents et d'envisager l'organisation de nos futures manifestations dans le plus grand respect de nos libertés.

Veuillez agréer, Mr le préfet, nos sincères salutations.

L'intersyndicale départementale

Du Maine et Loire